

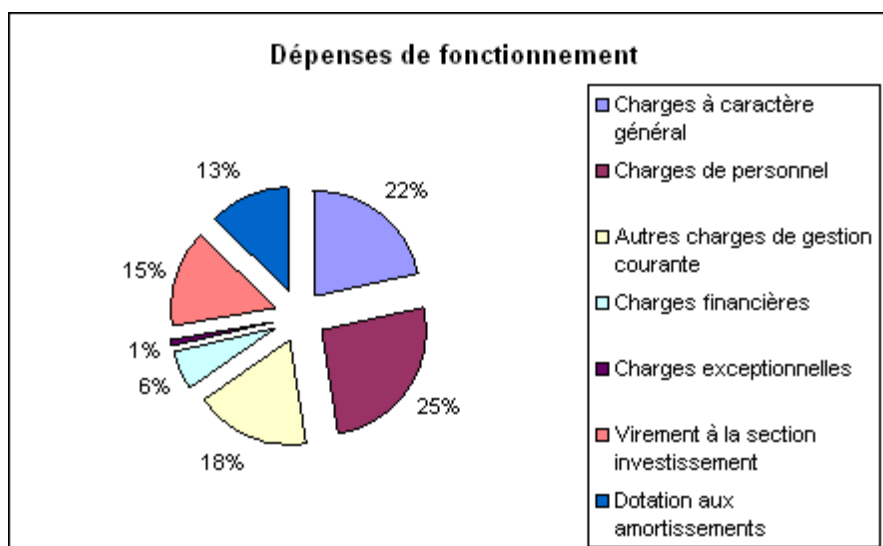
# Compte Rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2007

⇒ Présentation du budget général et des budgets annexes par Mr Bernard CAYZAC (Adjoint aux Finances).

## BUDGET 2007

### FONCTIONNEMENT

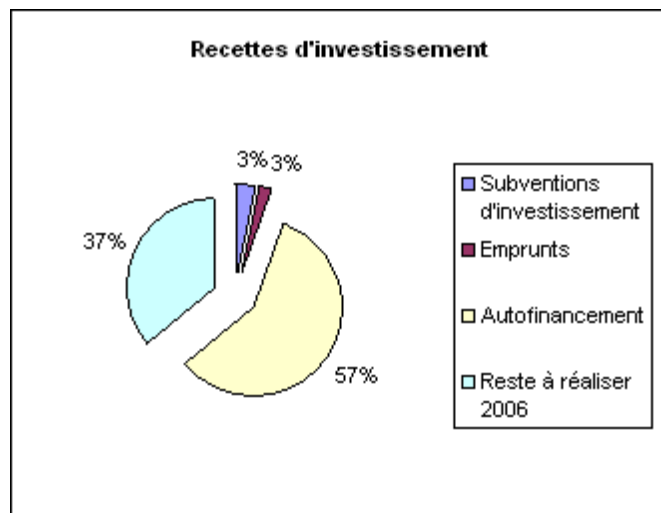
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	949 500	Atténuation de charges	35 000
Charges de personnel	1 110 000	Produits des services	103 000
Autres charges de gestion courante	769 660	Impôts et taxes	2 333 854
Charges financières	260 300	Dotations et participations	1 427 029
Charges exceptionnelles	38 867	Autres produits de gestion	146 000
Virement à la section investissement	667 555	Produits exceptionnels	149 000
Dotation aux amortissements	557 607	Travaux en régie	50 001
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 353 489</b>	Subventions transférées	90 379
		Résultats reportés	9 226
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 343 489</b>



### INVESTISSEMENTS

Dépenses			
Divers travaux églises	66 942	Aménagements de la Lande	12 593
Mise en sécurité RD 987	10 000	Voirie 2007	182 548
Mobilier urbain	12 000	Eclairage public	10 000
Informatisation Sces administratifs	22 280	Travaux stades	20 000
Réserves foncières	50 000	Mise aux normes jeux	15 000
Bibliothèque municipale	6 000	Etudes diverses	26 372
Travaux salle polyvalente	24 782	Travaux Biounac	60 000
Ecoles publiques	27 940	Opérations annulées	- 22 484
Aménagements Mairie	205 567	<b>Total nouveaux investissements</b>	<b>900 792</b>
Extension cimetière	20 000		
Matériel Services techniques	36 514	Résultat reporté	893 657
Bâtiments communaux	15 000	Reste à réaliser 2006	1 144 250
Travaux rive droite du Lot	15 000	Remboursement emprunts	585 000
Mise en sécurité passages piétons	84 738	Opérations d'ordre	90 379
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 614 078</b>

Recettes	
Subventions d'investissement	126 360
Emprunts	95 000
Autofinancement	2 067 161
Reste à réaliser 2006	1 325 557
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 614 078</b>



Le budget communal est l'acte qui fixe les fondamentaux de la gestion de la Commune.

Le budget de fonctionnement permet d'assumer les missions nécessaires à la vie au quotidien de notre collectivité.

**A titre d'exemples en 2007 sont attribués:**

- 354 000 € au fonctionnement des écoles primaires et maternelles ( publiques et privées)
- 134 000 € pour la Halte Garderie et Crèche Familiale
- 90 000 € pour les Associations sportives et culturelles
- 66 260 € pour le Service incendie

Le budget d'investissement permet, en améliorant ou en créant des structures, de renforcer l'attractivité de notre Cité. Il est significatif de notre volonté de préparer l'avenir. Il convient d'y adjoindre les budgets annexes tels que:

- Parc d'activité de Peyrolebade: budget initial de 1 450 000 €
- Parc d'activité des Garrigues budget en préparation de 1 000 000 €

Ces budgets sont élaborés en prenant en compte deux exigences fondamentales:

- la poursuite du désendettement de la commune: 1 344 000 € en 11 ans
- sans augmentation de la pression fiscale : taux de taxes inchangés depuis 1996

⇒ Vote des Taux d'imposition 2007

	ESPALION	Moyenne DEPARTEMENTALE	Moyenne NATIONALE
Taxe d'habitation	11,55%	10,86%	14,45%
Taxe foncière bâti	17,96%	18,90%	18,53%
Taxe foncière non bâti	50,15%	73,70%	44,20%
Taxe professionnelle	11,23%		15,70%

Depuis 1996 (11 ans) il n'y a pas eu d'augmentation des quatre taxes.

⇒ Approbation de l'adhésion de la commune de St Chély d'Aubrac au SICTOM

⇒ Mise à jour des statuts du SIVOM, avec l'intégration de la compétence : création, aménagement et développement de parcs ou zones d'activités à caractères d'intérêts communautaires.

⇒ Accord pour réaliser par le SIVU Assainissement en même temps qu'un diagnostic de l'assainissement, un diagnostic du réseau Communal eaux pluviales : ceci dans le cadre du schéma directeur.

⇒ Le marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la mairie est attribué à Mr André CAILHOL.

⇒ Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quartier de la Lande avec création d'un parking a été attribué au Cabinet Bois.

⇒ Après appel d'offre l'aménagement de l'aire de stationnement de la Lande a été confié à l'Entreprise EGTP.

⇒ M. Rolland GIRBAL a été désigné comme représentant de la commune à l'Association Nationale des Elus en Charge du Sport.

⇒ L'ilot C du parc d'activités de peyrolevade est découpé en 2 lots dont le prix est fixé à 17€ HT le m<sup>2</sup>.

⇒ Accord pour l'achat d'une parcelle de 815 m<sup>2</sup> à la Bouysse appartenant à Mr Pradalier au prix de 5000€ TTC.